



# Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie<sup>1</sup>

***L'Ouest saharien : la perception de l'espace dans la pensée politique tribale / Mustapha Naïmi***  
**éd. Karthala, 2013**  
**cote : 59.193**

Mustapha Naïmi est professeur à l'Université Mohamed V de Rabat. Il procède à une analyse anthropologique des valeurs tribales chez certaines tribus de l'Oued nun colonisées par la France et chez les tribus de la Saguiat al-Hamra, telle la Sakna et la Fuqra des Rgybat colonisées quant à elles par l'Espagne.

Le P<sup>r</sup>. Naïmi défend la position de son pays dans le dossier du Sahara Occidental. On ne saurait lui en tenir grief mais on peut regretter sa tendance à recourir à un jargon ésotérique et à compliquer ce qui au départ n'est en soi pas toujours simple. Il reproche au droit international de méconnaître le droit tribal et le concept de souveraineté dans les sociétés tribales : mais les tribus nomades n'ont-elles jamais eu une notion de souveraineté territoriale sur leurs aires de parcours ?

Pp. 430-431, l'auteur porte des jugements sévères sur l'œuvre d'Abdallah Laroui qui, bien que non exempt de parti-pris, a le mérite d'éclairer de manière définitive la genèse de l'État marocain.

Une constatation majeure se dégage de son texte : les listes de recensement établies en 1974 par l'administration espagnole ont toujours été incomplètes et sont aujourd'hui périmées : c'est pourtant sur ces documents fragmentaires, aujourd'hui vieux de près de quarante ans, que les Nations Unies se sont fondées pour rechercher des solutions au problème du Sahara Occidental. Un nouveau recensement devra être effectué en vue du référendum d'autodétermination. Or, sur ce sujet, on s'est longtemps heurté à des discours clos : celui du Polisario, qui affirme qu'une bonne partie de la population du Sahara occidental est composée de Marocains immigrés, et celui des dirigeants de Rabat, qui considèrent que beaucoup de prétendus réfugiés sahraouis des camps de Tindouf et d'autres lieux sont en fait des citoyens algériens. Les uns et les autres ont probablement raison.

Une question finale s'impose à l'esprit du lecteur : pour qui travaille le temps ? Il semble avoir récompensé la ténacité des Marocains, surtout à l'heure où le Polisario, en danger d'être marginalisé, semble en voie de perdre une bonne partie de ses soutiens sur le plan international et pourrait, en désespoir de cause, pactiser avec les extrémistes religieux



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/). Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

de l'AQMI. L'évolution du Maroc vers un régime de démocratie parlementaire pourrait créer des conditions favorables à la mise en place, dans les provinces sahariennes, d'un statut d'autonomie analogue à celui des Iles Canaries. Les observateurs neutres ne peuvent que reprendre à leur compte la réflexion conclusive d'un intervenant au colloque organisé à Rabat à l'initiative de la Chambre professionnelle de la médiation et de la négociation (organisme français indépendant) le 6 juin 2008. « *C'est au plus fort de faire le plus d'efforts. Compte tenu de l'évolution du monde aujourd'hui, la solution marocaine apparaît comme la meilleure des solutions possibles. Il appartiendrait néanmoins aux parties, en conscience et responsabilité, de s'asseoir autour d'une table et d'identifier ce qui, dans leurs relations, est la cause de la persistance de ce conflit* ».

Le texte n'a pas été relu avec toute l'attention nécessaire. Nous ne devrions pas avoir à rappeler à un auteur arabe que Libye ne s'écrit pas Lybie (pp. 430, 447) et que le nom du défunt dictateur de ce pays s'écrit Kadhafi et non Khadafi (pp. 409, 410, 425, 434, 450) Enfin, dans la bibliographie, on regrettera l'absence de l'ouvrage de Xavier de Planhol Les Nations du Prophète. Rappelons que le nom de notre consœur Geneviève Désiré est Désiré-Vuillemin et non Vuillemin (Désiré) p. 470. Le nom du général de Segonzac ne s'écrit pas de Seconzac.

Le glossaire destiné à faciliter la compréhension des termes étrangers (pp. 475-481) n'est pas d'une grande qualité: nous n'en donnerons pour exemple que les termes *almoravides* que l'auteur traduit par confrérie de moines guerriers et *Imam al-moujahidin* traduit par *guide des moines guerriers*. Depuis quand existe-t-il un monachisme en islam ? p. 479.

Rappelons que le *Qayd rrha* est le chef d'une unité militaire de mille hommes et non de cent. C'est le *Qayd mia* qui est à la tête d'une centurie.

Au regard de ses carences, cet ouvrage a le mérite d'ouvrir à ses lecteurs quelques pistes de réflexion sur le problème du Sahara Occidental.

**Jean Martin**